

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU DOUBS  
Arrondissement de BESANCON

**Commune de  
VUILLAFANS**

Nombre de membres

- en exercice : 14
- présents : 10
- votants : 14
- ayant donné procuration : 4
- absents excusés : 4
- absents : 0
- démission : 1

Date de convocation :  
27/01/2025

Objet de la délibération :

Délibération pour accepter le  
nouveau devis de la Ste Gaz  
et Eaux pour le  
renouvellement de l'échelle de  
cuve du réservoir d'eau  
potable

**Extrait du registre  
des délibérations de la Commune**

Séance du 31/01/ 2025.

L'an deux mille vingt-cinq, le 31 janvier à 20 heures 30,

Le Conseil Municipal de la Commune de VUILLAFANS s'est réuni au  
lieu habituel de ses séances après convocation légale.

Sous la présidence de M. Claude CURIE, Maire.

**Présents** : Céline BOUVERET, Claude CURIE, Yves GAMELON,  
Michelle HOUSER, Remi JEANNINGROS, Jean-Benoît LAMBERT,  
Stéphane MEREL, Sylvie PERRET-GENTIL, Olivier THOURIN,  
Bernard WOZNY.

**Absents excusés** : Anne-Lise BOESINGER (procuration à Céline  
BOUVERET), Patrick CHANUSSOT (procuration à Bernard  
WOZNY), Benjamin DOLE (procuration à Stéphane MEREL),  
Marie-Thérèse CRETIN-GUTH (procuration à Sylvie PERRET-  
GENTIL).

**Absents** :

**Démission** : Alain KIBLER

**Secrétaire de séance** : Sylvie PERRET-GENTIL.

Président de séance : M. Claude CURIE.

M. le Maire informe le conseil municipal sur la nécessité de procéder  
au renouvellement de l'échelle d'accès à la cuve de notre réservoir  
d'eau potable, celle-ci est devenue très dangereuse suite à une  
corrosion importante de la structure en acier.

Pour réaliser cette prestation le devis de la Ste Gaz et Eaux s'élève à  
4 587,90 euros TTC.

Le conseil municipal donne son accord par 14 voix pour, 0 contre et 0  
abstention.

Fait et délibéré à Vuillafans, le 31 janvier 2025.  
Ont signé au registre tous les membres présents.  
Pour extrait conforme, Claude CURIE, Maire

